

... INFORMATIONS DIVERSES

• RESTAURATION SCOLAIRE : CONDITIONS D'ACCES AU RESTAURANT

Deux modifications importantes seront apportées au règlement: L'accès à la restauration scolaire ne sera plus réservé aux enfants dont les deux parents travaillent. Le permis à points disparaît au profit d'une charte parents-enfants rappelant les engagements de qualité du centre périscolaire, des parents ainsi que de l'enfant.

Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de la mairie.

• Plan National Canicule 2010

Toute commune se doit d'établir un registre **des personnes âgées isolées et/ou vulnérables**, afin de mieux gérer leur situation en cas de canicule. **L'inscription sur cette liste est volontaire.** Un courrier a été adressé aux personnes de plus de 80 ans. Une convention sera signée avec l'Association Présence Verte pour une période d'essai gratuite d'une télé-assistance en juillet et août. Toute personne de plus de 65 ans souhaitant se faire inscrire sur le registre 2010 peut contacter la mairie, où lui seront fournis les documents nécessaires.

• Nouveaux habitants de la commune :

Nous invitons les familles récemment installées dans la commune à se faire connaître en mairie, en particulier les familles ayant des enfants d'âge scolaire.

Une réception sera organisée à leur intention le **lundi 18 octobre 2010 à 19H00.**

• Opération tranquillité vacances

Pour une surveillance des résidences inoccupées pendant la période de vacances un formulaire est mis à votre disposition sur le site de la mairie, au secrétariat de mairie ou à la gendarmerie d'Ecole-Valentin 1 rue des Tilleuls.

NE COMMUNIQUEZ AUCUN RENSEIGNEMENT SUR VOTRE ABSENCE PAR TELEPHONE

• Horaires d'ouverture de la MAIRIE pour les vacances

Du 12 Juillet au 22 Août, la mairie sera ouverte uniquement les :

- **lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30**

Pas de permanence des élus le samedi durant cette période, sauf sur rendez-vous.

• Horaires d'ouverture de la Médiathèque pour les vacances

Juillet : Horaires habituels du lundi au vendredi – fermeture le samedi

Août : ouverture uniquement le mercredi de 14h à 17h.

Reprise des horaires habituels le mardi 1^{er} septembre.

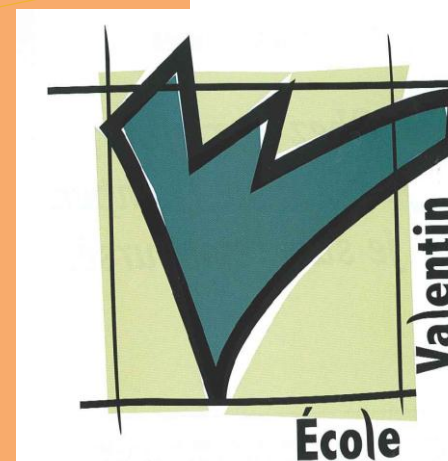
AGENDA

Vendredi 27 Août **CONSEIL MUNICIPAL à 20h00**



Bulletin
Juillet 2010

Mairie d'Ecole-Valentin



www.ecole-valentin.fr

Horaires d'été :

Du 12 Juillet au 23 Août 2010 :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 15h30 à 17h30

03 81 53 70 56

ECHOS

DU

CONSEIL

MUNICIPAL

DU

2 JUILLET

1 - PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA TUILERIE ET DE LA RUE DES VERGERS PAR LE CABINET SETIB

Le programme prévisionnel d'aménagement des voiries de la commune, prévoit le traitement de la rue de la Tuilerie et d'une partie de la rue des Vergers au titre des budgets 2011 et 2012.

Le cabinet SETIB accompagné du service « Conseil aux Communes » de la CAGB, apportent leur soutien technique, juridique et administratif pour la réalisation de ces travaux.

Le SYDED a été sollicité pour l'enfouissement des réseaux d'électrification, de télécommunication et d'éclairage public au titre d'une future délégation de mandat à convenir.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la poursuite de l'opération et au dispositif d'aménagement proposé.

2 - AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA RUE DE L'AMITIE ET DE LA RUE DE FRANCHE-COMTE

Une réflexion est engagée sur les modifications à apporter à ce carrefour en tenant compte de la création de la halte ferroviaire, des difficultés actuelles engendrées par les entrées et sorties du restaurant de restauration rapide et de l'accès au CAL et médiathèque.

3 - PRESENTATION PAR L'ONF DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE (17ha 52a)

• La forêt d'ECOLE-VALENTIN est orientée depuis 20 ans vers l'accueil du public et la préservation des paysages. La production n'était pas l'objectif assigné à cette forêt.

Sa fréquentation est très importante et la sensibilité des habitants à leur environnement forestier proche s'est renforcée. La commune souhaite poursuivre en ce sens.

Il est nécessaire d'assurer la **sécurité des usagers** qui fréquentent cette forêt, tout en préservant le paysage et la fonction d'accueil du public.

Pour ce faire, un programme de coupes est proposé selon les zones de la forêt : - groupe de régénération : il sera procédé à une coupe rase sur une zone afin de favoriser la pousse de chênes. Un panneau informatif sera conçu et installé (sentier pédestre) préalablement à ces opérations de régénération pour sensibiliser le public à la nécessité du renouvellement de la forêt ;

- groupe de vieillissement;
- groupe irrégulier.

Les travaux seront limités à des interventions après coupe pour favoriser les semis, fourrés dans les trouées soit environ 822 €/an.

Le bilan financier prévisionnel s'établit à 186€/ha/an contre 90€/ha/an pour la période passée. Le taux de réinvestissement reste stable : 20% (contre 24% la période passée)

• Le Conseil Municipal se prononce favorable à la réalisation des travaux prévus. La commune souhaite intégrer des parcelles forestières délaissées et non entretenues dans le patrimoine forestier communal.

L'estimation de ces parcelles sera réalisée par l'ONF au préalable.

4 – REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

A l'issue d'une réunion avec les services de l'Etat afin de convenir des modalités d'élaboration des Règlements Intercommunaux de Publicité (RIP) dans le cadre de la démarche initiée par le Grand Besançon, il a été convenu de travailler en plusieurs étapes.

La réglementation nationale en vigueur est insuffisante et le règlement local de publicité de la ZAC, datant du 16 février 2004, mérite d'être actualisé pour assurer la maîtrise et l'harmonie des dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes.

Le RIP d'Ecole-Valentin, Miserey-Salines et Chatillon-le-Duc sera élaboré en sollicitant auprès de Monsieur le Préfet, la constitution d'un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un règlement intercommunal de publicité.

5 – PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DE L'ASSOCIATION « LES KANGOUROUS »

Le solde du déficit 2009 est de 5 973 euros réparti entre les trois communes partenaires du Contrat Enfance Jeunesse pour la halte garderie des « Kangourous »:

AUXON-DESSOUS : 5 973 x 6,24 % (soit 343,50 H de fréquentation) : **372,72 €**

ECOLE-VALENTIN : 5 973 x 42,75 % (soit 2 355 H de fréquentation) : **2 553,45€**

MISEREY-SALINES : 5 973 x 51,01 % (soit 2 810 H de fréquentation) : **3 046,83€**

C'est la première fois depuis sa création que l'association accuse un tel déficit qui s'explique en grande partie par la suppression des emplois aidés dont l'association bénéficiait jusqu'à présent.

6 - RN 57 : DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

Le conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la demande d'autorisation au titre du code de l'environnement (loi sur l'eau) présentée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement concernant le projet de mises à 2x2 voies de la RN 57 entre l'A36 et Devecey. Une enquête publique s'est déroulée du 9 au 26 juin 2010.

Cette demande vise à :

- Rectifier le tracé du ruisseau du Jonchet
- Rectifier le tracé du ruisseau de la Vallée
- Déplacer et reconstituer une zone humide
- Capturer les rejets d'eau pluviale de la mise à 2x2 voies d'un tronçon de la RN 57
- Traiter les rejets avant leur remise dans le milieu récepteur

Après présentation des aboutissants de ce dossier, le conseil municipal valide les propositions de récupérations des eaux pluviales et d'assainissement présentées par la Direction Régionale de l'Environnement.

INFORMATIONS DIVERSES

• PLANNING R.F.F

- Renforcement des talus vers le pont de la Tuilerie
- Travaux de finitions pont de l'Amitié : Ouverture prévue vers le 16 juillet
- L'ouvrage de la Tuilerie sera fermé à toute circulation du 21 juillet au 30 novembre avec ouverture partielle possible. Un passage piéton sera conservé durant la durée des travaux.
- La réunion de concertation préalable à l'enquête publique qui s'est déroulée le 29 juin 2010 au CAL a rassemblé une cinquantaine de participants.